Programme de Formation

SSIAP 2 - Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie - Formation initiale

Description

Formation qualifiante d'évolution vers l'encadrement d'équipe, conforme à l'arrêté du 2 mai 2005.

Points Forts

Formation qualifiante d'évolution vers l'encadrement d'équipe, conforme à l'arrêté du 2 mai 2005.

Public visé

- Agents SSIAP 1 souhaitant évoluer vers la fonction de chef d'équipe de sécurité incendie

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Encadrer et former une équipe d'agents de sécurité incendie
- Diriger le poste central de sécurité en situation de crise
- Rendre compte au commandant des opérations de secours
- Veiller à l'entretien des moyens de secours et à l'application des consignes
- Obtenir le diplôme SSIAP 2

Organisation

Durée : 70 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Description

- **Rôles et missions du chef d'équipe**
 - Gestion de l'équipe de sécurité
 - Management de l'équipe
 - Organisation d'une séance de formation
 - Gestion des conflits
 - Évaluation de l'équipe
 - Information de la hiérarchie
 - Application des consignes de sécurité
- **Manipulation du Système de Sécurité Incendie (SSI)**
 - Système de détection incendie
 - Système de mise en sécurité incendie
 - Installations fixes d'extinction automatique
- **Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie**
 - Dispositions du Code du travail (aménagement des locaux, accidents du travail…)
- **Chef du poste central de sécurité en situation de crise**
 - Gestion du PC sécurité
 - Alarme, levée de doute, application des consignes, prise de décision
 - Alerte et accueil des secours, conseils techniques aux services de secours

- **Examen**
 - QCM, épreuve orale (animation d'une séquence pédagogique), épreuve pratique de gestion du PC en situation de crise

Prérequis

- Être titulaire du SSIAP 1 (ou équivalent)
- Justifier de 1 607 heures d'exercice de la fonction d'agent SSIAP 1 sur les 24 derniers mois (attestation employeur)
- Attestation de secourisme en cours de validité
- Certificat médical conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Modalités pédagogiques

- Pédagogie active et participative centrée sur le stagiaire (formateurs formés à la pédagogie des adultes)
- Alternance théorie / pratique, la pratique étant majoritaire pour être opérationnel
- Mises en situation et exercices sur cas concrets
- Exercices sur feux réels sur aire d'entraînement et visites d'établissements (ERP / IGH)

Moyens et supports pédagogiques

- Support de cours illustré remis en version papier à chaque participant
- Aire de feux réels, extincteurs, matériel de sécurité incendie
- Mises en situation de rondes et de poste de sécurité
- Formateurs titulaires des diplômes, titres ou certificats requis par l'arrêté du 2 mai 2005

Modalités d'évaluation et de suivi

- **Pendant la formation**
 - Feuilles d'émargement
 - QCM d'entraînement et mises en situation
- **Examen final**
 - Épreuve écrite (QCM)
 - Épreuve orale : animation d'une séquence pédagogique
 - Épreuve pratique : gestion du PC en situation de crise
 - Délivrance du diplôme SSIAP 2 en cas de réussite
- **Satisfaction**
 - Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation
 - Questionnaire de satisfaction à froid à J+60